

Dossier de presse

Armée luxembourgeoise

30 ans OMP - 30 ans d'engagement au service de la paix

La Guerre en Yougoslavie

Avec la chute du communisme et la résurgence des nationalismes en Europe de l'Est à la fin des années 1980, la Yougoslavie connaît une période de profonde crise politique et économique. En 1991, la fédération yougoslave va commencer à se désintégrer dans un contexte allant jusqu'à la guerre civile meurtrière entre communautés nationales qui la composent et qui aspirent l'une après l'autre à leurs indépendances respectives.

1. Le 7 juillet 1991, l'accord de cessez-le-feu de Brioni est signé. Cet accord prévoit entre autres l'envoi d'observateurs de la Communauté européenne dans plusieurs régions de la fédération yougoslave. La **mission d'observation de la Communauté européenne** a pour objectif de contrôler le respect des accords du cessez-le-feu signés entre les partis opposés. Elle est composée de quelque 300 militaires et civils originaires des 12 pays de la Communauté européenne, du Canada, de la Tchécoslovaquie et de la Suède. De **juillet 1991 à avril 1992**, 12 officiers et un sous-officier luxembourgeois participent à cette mission. Basés à Zagreb, ils effectuent des missions d'un mois en Croatie.
2. En septembre 1991, le gouvernement luxembourgeois décide de faire participer des militaires luxembourgeois à une force de maintien de la paix en Yougoslavie. Par conséquent, l'Armée entame la planification de la mise sur pieds d'un contingent de volontaires. Le 21 février 1992, les Nations unies adoptent une résolution sur la création de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) / **United Nations Protection Force (UNPROFOR)** en Yougoslavie. Le Luxembourg décide de la rejoindre et d'intégrer en trois rotations son détachement d'une quarantaine de militaires dans un bataillon belge d'**avril 1992 à août 1993**. La force a pour mission de veiller à la démilitarisation des zones protégées par les Nations unies, la démobilisation des unités de défense territoriale, la remise des armes, la dissolution des unités paramilitaires, le contrôle de la police locale et la surveillance du retour des réfugiés. Elle est déployée dans quatre secteurs. Le secteur Est, axé sur la Slavonie orientale, est attribué à un bataillon russe et à un bataillon belgo-luxembourgeois. L'Armée belge poursuit son engagement jusqu'à fin 1997.
3. En mars 1992 un conflit sanglant impliquant trois parties (Serbes, Croates et Bosniaques) luttant pour le contrôle du territoire, éclate en Bosnie-Herzégovine réclamant à son tour l'indépendance. Les civils, de toute appartenance ethnique, deviennent victimes de crimes atroces. Le 14 décembre 1995, un accord général de paix met fin à cette guerre sanglante qui a fait plus de 100 000 morts et des centaines de milliers de réfugiés. Dans le cadre d'une opération baptisée « Joint Endeavour », une force multinationale de l'**OTAN** appelée **Implementation**

Force (IFOR) est déployée fin décembre. Il s'agit de la première opération terrestre de l'OTAN hors du territoire des pays de l'Alliance. À son pic, l'IFOR compte 60 000 soldats. Elle a pour mission de veiller au maintien de la paix et de séparer les forces armées des deux entités territoriales de la Bosnie-Herzégovine. Elle surveille également le tracé de la ligne de démarcation entre les deux entités et le transfert des armes lourdes dans des zones de stockage approuvées. Le contingent luxembourgeois opère sous commandement d'une unité belge et est rattaché à une compagnie de transport multinationale, stationnée à Visoko, au nord de Sarajevo de **janvier à décembre 1996**. Le 20 décembre 1996, le mandat de l'IFOR prend fin et le contingent « IFOR 3 » luxembourgeois poursuit sa mission sous le mandat de la SFOR.

4. Le 20 **décembre 1996**, jour de l'expiration du mandat de l'IFOR, la Force de stabilisation appelée SFOR prend le relais. La **Stabilisation Force (SFOR)** a pour mission principale de contribuer à instaurer un environnement sécurisé, pour consolider la paix. Au départ, la force compte 31 000 hommes, mais ses effectifs sont progressivement réduits en fonction de l'amélioration du contexte politique. L'OTAN reste présente s'est jusqu'en décembre 2004. Dès ce moment la responsabilité est déléguée à la mission EUFOR de l'Union européenne. Lors de la transition de l'IFOR à la SFOR, le contingent Luxembourg poursuit, dans un premier temps, sa mission de transport au sein du bataillon BELUGA. En avril 1998, la Belgique et le Luxembourg décident de modifier leurs contributions en s'engageant au sein de la *Multi National Division South West* sous commandement britannique. Les missions consistent à garantir une présence militaire dissuasive dans la région, prévenir une reprise des hostilités, empêcher l'armement lourd de quitter les zones de stockage, contribuer à un environnement de sécurité, contrôler et au besoin imposer le respect des aspects militaires de l'accord général de paix. 9 rotations se succèdent entre janvier 1997 et **janvier 2000**.
5. En 1998, de nouvelles violences éclatent dans la province du Kosovo. La communauté albanaise revendique son indépendance. Un groupement séparatiste, se manifestant comme Armée de libération du Kosovo (UÇK), se soulève ouvertement contre le pouvoir serbe, qui envoie des renforts policiers et militaires pour réprimer l'insurrection. Pendant cette campagne, les forces serbes prennent massivement pour cible la population civile, bombardant les villages et forçant les Albanais du Kosovo à s'enfuir. Après l'échec de négociations de paix au début de l'année 1999, l'OTAN déclenche une série de frappes aériennes de 78 jours, contre des cibles situées au Kosovo et en Serbie. Les forces serbes répliquent en intensifiant leurs persécutions de civils albanais du Kosovo, mais la Serbie accepte finalement de retirer l'armée et la police et la mise en place d'une administration internationale au Kosovo.

La **Kosovo Force (KFOR)** est déployée à partir du 19 juin 1999. A l'origine, la force compte quelque 50 000 militaires. L'engagement luxembourgeois commence en août 1999 avec la participation d'équipes CIMIC (coopération civilo-militaire), intégrées dans le contingent belge. Neuf équipes CIMIC sont engagées entre **août 1999** et février 2003. De 2000 à 2006, un peloton de reconnaissance luxembourgeois est intégré dans un bataillon belge opérant sous commandement de la brigade multinationale Nord, stationnée à Leposavic. À partir de septembre 2006, le peloton de reconnaissance luxembourgeois opère depuis le Camp de Novo Selo au sein d'un détachement *de Renseignement, de Surveillance et de Reconnaissance (ISR)* français. En mars 2011, dans le contexte de la restructuration de la KFOR, le détachement luxembourgeois est subordonné au quartier général de la KFOR. L'unité opère sous commandement direct de la cellule Renseignement du quartier général à Pristina, ensemble avec une compagnie de reconnaissance autrichienne. L'engagement de l'Armée au Kosovo **prend fin le 15 octobre 2017** avec le retour

du 52^{ème} contingent. **En termes de nombre de participants, il s'agit de l'engagement le plus important du Luxembourg à une opération militaire. Pendant les 18 ans de la durée de la mission, presque 1 200 militaires luxembourgeois ont été engagés au Kosovo.**

L'Afghanistan

À la suite des attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis d'Amérique mettent sur pieds l'opération *Enduring Freedom* avec l'objectif de renverser le régime taliban en Afghanistan, considéré comme foyer du terrorisme international.

1. La **International Security Assistance Force (ISAF)** est créée en décembre 2001 sur base d'un mandat d'imposition de la paix, conformément à la Charte des Nations unies. Au départ, les opérations de la ISAF sont limitées à la région de Kaboul, et son commandement est assuré à tour de rôle par les pays contributeurs. En **août 2003**, l'OTAN en prend le commandement. Les activités sont progressivement étendues à la totalité du territoire et les effectifs sont augmentés pour passer de 5 000 hommes à environ 130 400 hommes. L'objectif premier est d'aider le gouvernement afghan à assurer efficacement la sécurité dans le pays et à consolider les forces de sécurité nationales. À partir de 2011, l'OTAN entame le transfert de la responsabilité sécuritaire aux forces afghanes. La mission de la ISAF prend fin en **décembre 2014**. De juillet 2003 à septembre 2012, le Luxembourg participe à la FIAS avec un détachement intégré dans la compagnie de protection belge, assurant la sécurité de la zone militaire de l'aéroport international de Kaboul. De septembre 2012 à avril 2014, le Luxembourg participe à la mission de protection de la base aérienne de Kandahar. Au total, 35 rotations ont lieu à Kaboul et à Kandahar.
2. Une nouvelle mission de formation **Resolute Support (RSM)** commence en **janvier 2015** dans le but de poursuivre les activités de formation, de conseil et d'assistance au profit des forces et des institutions de sécurité afghanes. De juin 2015 à **mai 2021** le Luxembourg participe avec du personnel déployé à Mazar-i-Charif.
3. En 2021, l'OTAN quitte l'Afghanistan et les combattants talibans reprennent rapidement le contrôle du pays. Lorsque Kaboul est reprise par les Talibans **le 15 août 2021**, l'Armée participe à une **opération d'évacuation** ayant pour objectif d'évacuer des personnes ayant des liens avec le Grand-Duché et la Belgique, des ressortissants des pays occidentaux, ainsi que des citoyens afghans ayant des liens avec les forces alliées ou organisations internationales.

Le Liban

La **United Nations Interim Force in Lebanon (UNIFIL)** est mise en place en mars 1978 à la suite de l'invasion du Liban par Israël. Sa mission initiale consiste à surveiller le retrait des troupes israéliennes du sud du Liban, de contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité ainsi que d'aider le gouvernement libanais à rétablir son autorité. À l'issue du conflit israélo-libanais de juillet 2006, le mandat de l'UNIFIL est élargi. La Force a pour mission supplémentaire de contrôler la cessation des hostilités, d'appuyer les forces armées libanaises, de fournir de l'aide humanitaire aux populations civiles et de faciliter le retour volontaire des personnes déplacées dans les meilleures conditions de sécurité.

L'Armée Luxembourgeoise participe d'octobre 2006 à octobre 2014 au sein d'une unité belgo-luxembourgeoise. La contribution est modulée à plusieurs reprises.

Les missions en Afrique

Les militaires luxembourgeois sont principalement déployés sur le continent africain dans le cadre de missions de l'Union européenne. La politique de sécurité et de défense commune de l'UE définit le cadre de l'engagement européen dans le domaine de la défense et de la gestion des crises. La contribution à la stabilisation du continent africain est au cœur de cette politique de sécurité et de défense commune. Les relations entre l'Union européenne et l'Afrique sont régies par la stratégie commune Afrique-UE, qui couvre la dimension politique, la dimension relative au développement et la dimension économique du partenariat. De 2006 à l'heure actuelle le Luxembourg a participé à une dizaine de missions en Afrique.

1. La **EU Security Sector Reform Mission in the Democratic Republic of the Congo (EUSEC RDC)** basée à Kinshasa est déployée en République démocratique du Congo en juin 2005. La conduite de cette mission à caractère civil est décidée pendant la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE du premier semestre 2005. L'objectif est d'assister les autorités congolaises dans l'établissement d'un dispositif de défense efficace. Le mandat original d'EUSEC consiste à soutenir le processus d'intégration de divers groupes armés au sein des Forces armées congolaises, d'améliorer la gestion des ressources humaines via le recensement des militaires et de mettre en œuvre un projet de « chaîne de paiement ». À partir de 2009, le mandat d'EUSEC est progressivement étendu et diversifié afin de moderniser tant l'administration que la gestion des ressources humaines. La mission EUSEC s'achève en juin 2015, mais une mission de conseil réduite est maintenue. Le Luxembourg contribue à cette mission, d'**avril 2006 à septembre 2014**. Au total, 26 rotations se succèdent. Un officier luxembourgeois en retraite assume la fonction de **chef de la mission d'octobre 2012 à juin 2015**.

2. Lors des élections au Congo de **juillet 2006**, l'UE conduit l'**EUFOR RDC**, une opération militaire pour appuyer la mission de l'ONU pendant le processus électoral. Un officier et un sous-officier sont intégrés dans la structure de commandement de cette force.
3. L'opération militaire **EU Military Operation in Eastern Chad and North Eastern Central African Republic (EUFOR Tchad/RCA)** est déployée du 28 janvier 2008 au 15 mars 2009. L'opération doit contribuer à la protection des civils en danger, en particulier les réfugiés et les personnes déplacées à la suite de la guerre du Darfour, faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et la libre circulation du personnel humanitaire en contribuant à améliorer la sécurité dans la zone d'opérations et contribuer à la protection du personnel, des locaux, des installations et du matériel des Nations unies. La force rassemble 3 700 hommes. Le Luxembourg participe à l'opération à partir du 8 avril 2008 jusqu'à la fin du mandat. 3 rotations se succèdent pendant les 12 mois de durée de l'opération. EUFOR achève son mandat le 15 mars 2009 et la **mission est reprise par la Mission des Nations unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT)**.
4. En 2012, vu la détérioration de la situation politique et sécuritaire au Mali, le Conseil de sécurité des Nations unies lance une demande d'assistance aux organisations régionales et internationales. En réponse à cet appel, l'UE décide, en février 2013, d'établir la **EU Training Mission in Mali (EUTM Mali)**. L'EUTM Mali a pour mandat d'aider les forces armées maliennes à restaurer leur capacité militaire à travers le conseil et la formation. Elle aide les autorités maliennes à mettre en place des forces armées autonomes, capables de mener des opérations militaires pour restaurer l'intégrité territoriale du Mali et réduire la menace posée par les groupes terroristes. Le quartier général de la mission est déployé à Bamako. À la suite du processus de révision stratégique, le Conseil de l'UE a décidé en 2020 de prolonger le mandat jusqu'en mai 2024. Or, en avril 2022, à la suite de la dégradation de la situation politique et sécuritaire, l'UE décide une suspension temporaire d'une partie des activités. Du **23 mars 2013** jusqu'au 14 avril 2020, 24 sous-officiers ont occupé des fonctions d'instructeur au camp de Koulikoro. En 2016, un officier a occupé une fonction de conseiller dans le domaine des ressources humaines à Bamako. En 2020, nos militaires ont rempli des fonctions de soutien administratif et logistique au sein du détachement d'appui logistique de la compagnie de protection du camp de Koulikoro. Depuis novembre 2020, le Luxembourg participe à la protection du camp avec un détachement opérant des drones de surveillance. Le Luxembourg a décidé de prolonger provisoirement sa participation jusque fin 2022, mais l'avenir de la mission reste incertain.

La crise ukrainienne

L'agression de l'Ukraine et l'annexion de la Crimée par la Fédération de Russie en printemps 2014 entraînent une dégradation des relations entre l'OTAN et la Russie. En septembre 2014, l'OTAN approuve un plan d'action qui prévoit un ensemble de mesures pour faire face à l'évolution négative de l'environnement sécuritaire en Europe. Le plan d'action est élaboré pour faire en sorte que l'Alliance soit prête à répondre rapidement et fermement à de nouvelles menaces émanant aussi bien d'acteurs étatiques que non-étatiques, telles que des attaques hybrides, conventionnelles ou d'ordre terroriste. En 2016, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN approuvent une posture de dissuasion et de défense renforcée qui accentue la présence militaire de l'OTAN dans la partie orientale du territoire de l'Alliance avec la mise sur pieds de la **Enhanced Forward Presence (eFP)**. Ainsi, à partir de début 2017, des forces multinationales organisées en quatre groupements tactiques multinationaux de niveau bataillon sont stationnées en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Pologne. À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les Alliés ont renforcé les groupements tactiques existants et ont décidé de mettre en place 4 groupements tactiques supplémentaires en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie, ce qui porte à 8 le nombre de groupements tactiques multinationaux déployés, doublant le nombre de soldats sur le terrain et étendant la présence avancée de l'OTAN sur tout le flanc Est de l'Alliance.

L'Armée Luxembourgeoise participe au groupement tactique en Lituanie depuis 2017. L'Allemagne y est la nation-cadre. Les contributions sont modulées en fonction des besoins et des autres engagements de l'Armée, dont e.a. la mise à disposition de capacités de transmission satellitaire depuis 2017, ainsi que du support logistique.